



COMMUNIQUE DE PRESSE
25/01/24

CONTRAT TERRITORIAL
OCCITANIE & BCO

LA MISSION GUICHET UNIQUE

Un service du PETR d'accompagnement personnalisé et d'aide aux communes du territoire pour la recherche de subventions, la définition de stratégie de développement local, l'assistance au montage de projet & la mise en œuvre des contrats territoriaux.

Accéder à des aides en financement et en accompagnement est essentiel, pour nos communes rurales. C'est parfois un véritable casse-tête en raison de la multitude d'aides disponibles, qui relèvent de différents niveaux, européen, national, régional, et départemental, auxquelles s'ajoutent les échéances parfois courtes lorsqu'on manque d'ingénierie...

Comment s'y retrouver et anticiper ?

Le PETR et son guichet unique est l'interlocuteur privilégié des partenaires institutionnels avec lesquels il contractualise, il facilite ainsi le porté à connaissance des aides publiques pour soutenir les projets sur son territoire et participer ainsi à la dynamique territoriale et au développement local.

La contractualisation

Les 2 contrats signés entre le PETR et ses partenaires pour la période 2022-2028 (*Contrat de Relance et Transition Ecologique et Contrat Territorial Occitanie*) ont pour buts de :

- Coordonner les moyens techniques, humains et financiers
- Accompagner la mise en œuvre du projet de territoire en soutenant des opérations structurantes et/ répondant aux politiques territoriales

- Avoir une visibilité pluri-annuelle sur les projets d'investissements des collectivités locales (50 communes et 2 EPCI)
- Mettre en cohérence des interventions publiques de l'Etat, de la Région et du Département

Le Contrat Territorial Occitanie

Le contrat Territorial Occitanie (CTO) signé pour 6 ans avec la Région afin d'agir pour l'attractivité, la cohésion sociale, la croissance durable et l'emploi à l'échelle du PETR. Ce nouveau contrat 2022-2028 permettra de décliner à l'échelle locale les objectifs du Pacte vert d'Occitanie, de la Stratégie Occitanie 2040 et des Schémas départementaux.

La stratégie pour le territoire du PETR 2022-2028 :

- Axe 1 : anticiper les besoins de la population*
- Axe 2 : accompagner une relance durable*
- Axe 3 : construire la transition énergétique de demain en préservant les ressources*

Résultat de nombreuses réunions de travail avec les services et les partenaires qui sont restés mobilisés sur les 2 dernières années, 2 programmes opérationnels ont été votés représentant pas moins de 31 opérations

soutenues par la Région (soit 1 481 682 € d'aides régionales)

Les contrats « Bourgs-Centres » (BCO)

Sous-ensembles du CTO.

La Région a souhaité accompagner de manière spécifiques les Bourgs-centres à travers des contrats pluriannuels dédiés en s'appuyant sur un projet global de développement et de valorisation.

Réalisation d'un diagnostic, identification des opportunités et des enjeux pour aboutir à la rédaction de contrats BCO fixant des objectifs et des priorités d'investissements pour 6 ans.

Le PETR compte 4 contrats Bourgs centres, dont 3 renouvelés par avenant en 2023, et un entrant qui vont être signés aujourd'hui :

Remoulins, sa stratégie de développement :

Axe 1 : Repenser la mobilité pour plus de cohérence au sein du bourg et gérer qualitative les flux

Axe 2 : Assurer le développement de l'activité économique et touristique

Axe 3 : Améliorer le cadre de vie par l'offre et la modernisation des services et équipements

St Quentin la Poterie, sa stratégie de développement :

Axe 1 : Aménagement urbain et cadre de vie préservé

Axe 2 : Equipement et services à la population adaptés

Axe 3 : Stationnement, mobilité et liaison douce raisonné

Uzès, sa stratégie de développement :

Axe 1 : La garantie des conditions d'une ville plus accessible

Axe 2 : La valorisation du centre historique et renforcement du rayonnement d'Uzès

Axe 3 : L'amélioration du cadre de vie d'Uzès tout en modernisant et développant les équipements

Montfrin, sa stratégie de développement :

Axe 1 : Agir sur les aménagements urbains et la mobilité pour un cadre de vie préservé

Axe 2 : Conforter et développer les équipements et les services à la population

Axe 3 : Développer l'économie locale et le tourisme durable

Perspectives 2024 du Guichet Unique du PETR

- Poursuivre l'animation territoriale des 2 contrats CRTE & CTO : animation des instances et portée à connaissance des contrats auprès des communes...
- Poursuivre l'accompagnement apporté aux 50 communes dans la recherche de dispositifs de financements adéquats, et proposer des sessions de formations ...
- Poursuivre l'accompagnement des 4 communes « Bourg centre » pour la mise en œuvre des opérations inscrites aux contrats,
- Accompagner de nouvelles communes dans le dispositif bourg centre : Aramon et Castillon du Gard.

Pour que les projets d'investissement de nos communes et EPCI se réalisent avec le soutien de nos partenaires, le PETR FACILITATEUR DE VOS PROJETS

Vos contacts

Audrey JAMMES

Responsable Guichet Unique & contractualisation

audrey.jammes@petr-uzège-pontdugard.fr

04.66.22.05.07

Didier GODEFROY

Vice-président du PETR en charge de la contractualisation
Maire de La Bruguière

Conférence de presse

Signature CTO 2022-2028 & BCO

Jeudi 25 janvier 2024 à 11h

RDC PETR

2 rue Joseph Lacroix - 30 700 Uzès